

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

Section Administration – Organisation

Tél. : +322 5515643-754

e-mail : adminfin@rp-grece.be

Bruxelles, le 26/09/2024

N° de Protocole: 5495

À l'attention de : a) siskas.nettoyage@gmail.com
b) stas222@protonmail.com

Objet : "Invitation à soumettre une offre pour la réparation et l'entretien partiels du toit de la résidence du Représentant permanent de la Grèce auprès de l'UE."

La Représentation Permanente de la Grèce auprès de l'UE, compte tenu des dispositions des lois 4412/16, 4781/21 et 4782/21, telles que modifiées et en vigueur, ainsi que de la lettre du gouvernement grec 66820/10.12.2021 de ST -B ' Direction du Ministère des Affaires étrangères, lance un appel à soumission d'une proposition-offre et mission directe, avec signature d'un contrat correspondant, de la réparation et de l'entretien partiels de la toiture de la résidence du Représentant Permanent de la Grèce vers l'UE, une superficie d'environ 400 m², une dépense budgétisée de vingt-sept mille euros (27.000,00 €), TVA comprise, selon le tableau des spécifications techniques ci-joint, dont le fidèle respect est une condition fondamentale/ condition nécessaire à la sélection de l'offre finale.

L'offre à évaluer doit comprendre :

- a) Les coûts individuels et totaux, y compris les réservations et la TVA, du travail fourni et de la fourniture du matériel nécessaire.
- b) La durée de validité de l'offre, avec une validité minimale d'un mois.

Le critère d'attribution est l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les intéressés doivent compléter et signer le tableau ci-joint de description des tâches/matériels puis soumettre leur offre soit par voie électronique (au format PDF) à l'adresse email: adminfin@rp-grece.be soit par courrier ou sous forme papier (dossier fermé) au secrétariat du bureau Administration- Organisation de la R.P de la Grèce (19-21 Rue Jacques De Lalaing 1040 Bruxelles), au plus tard le lundi 30 septembre 2024 à 17h00, avec indication des informations utiles en la matière. Les offres soumises tardivement ne seront pas prises en compte.

Avant le contrat final, l'entrepreneur doit fournir :

- 1. informations/attestations fiscales et attestation de cotisations sociales,
- 2. certificat de représentation valide - légalisant les documents de constitution
- 3. casier judiciaire du représentant légal de la société,
- 4. Compte bancaire IBAN.

La Représentation Permanente se réserve le droit de demander aux participants des informations complémentaires nécessaires à la documentation/évaluation des offres, et les contractants sont tenus de les fournir. En outre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'interrompre la procédure et de la répéter avec ou sans modification des termes. Les participants n'ont aucun droit financier dans un tel cas. Les offres des entités qui n'ont pas été invités à soumissionner ne seront pas prises en considération. La décision d'attribution sera communiquée par voie électronique à l'entité adjudicatrice.

Le Représentant Permanent
Ioannis Vrailas - Ambassadeur

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

**TABLEAU DE DESCRIPTION DES TRAVAUX
ET MATÉRIAUX NÉCESSAIRES**

Réparation partielle et entretien de la toiture de la résidence du Représentant Permanent de la Grèce auprès de l'UE, d'environ 400 m², à Dreve des Rhododendrons 9, 1170 Watermael-Boitsfort à Bruxelles, comme suit :

A. PRÉPARATION

1. Échafaudage pour un accès sécurisé au toit

B. DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Nettoyage de toiture avec machine à pression, enlèvement de verdure/mousse.
2. Remplacement des carreaux endommagés
3. Peinture du toit
4. Placement d'un liquide spécial pour protéger contre la moisissure et l'humidité
5. Réparation et soudure de gouttières (gouttières)
6. Réparation de cheminée, plâtrerie et peinture

C. MATÉRIAUX

Tous les matériaux nécessaires à la bonne exécution des travaux

D. RESTAURATION

1. Transport et enlèvement des déchets dans une zone désignée.
2. Retrait de l'échafaudage
3. Restauration, embellissement de l'espace

E. CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES.

- L'entrepreneur devra également, lors du dépôt de son offre, présenter un calendrier précis d'exécution des travaux (un mois au maximum), dont le non-respect pourra donner lieu à une demande d'indemnisation auprès du MAEE.

-L'entrepreneur est seul responsable de l'assurance des travailleurs qui entreprendront l'exécution des travaux, ainsi que de la délivrance des éventuels permis et de la prise de toutes les mesures de sécurité nécessaires lors de l'exécution des travaux conformément à la législation belge.

BUDGET TOTAL PRÉVU – TVA INCLUSE

27.000,00 €

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

Réparation partielle et entretien de la toiture de la résidence du Représentant Permanent de la Grèce auprès de l'UE, d'environ 400 m², à Dreve des Rhododendrons 9, 1170 Watermael-Boitsfort

FORMULAIRE DE SOUMISSION D'OFFRE FINANCIERE

TYPE/MATÉRIEL/ DESCRIPTION DE L'EMPLOI		MONTANT FORFAITAIRE		
		Total € HTVA	TVA €	Total € TVAC
1	Installation d'échafaudages pour un accès sécurisé au toit. Dépose une fois les travaux terminés.			
2	Nettoyage du toit, élimination de la verdure/mousse. Remplacement des carrelages endommagés Peinture du toit Placement d'un liquide spécial pour protéger contre la moisissure et l'humidité Réparation et soudure de gouttières Réparation de cheminée, plâtrerie, peinture			
3	Matériels généraux et spéciaux nécessaires à la bonne exécution des travaux ci-dessus (peinture, mastic, matériau anti-humidité, etc.)			
4	- Transport et enlèvement des déchets dans une zone désignée. - Restauration, embellissement de l'espace.			
MONTANT TOTAL				

*Le montant total de l'offre inclut le coût des travaux et fourniture du matériel nécessaire. Délai de réalisation du projet: un mois maximum

Bruxelles (date):

Signature/sceau de l'entreprise :

Nom/prénom - qualité/fonction du signataire :